

BILAN D'ACTIVITES DES PROFESSEURS-DOCUMENTALISTES DU BASSIN DE NEUILLY 2013-2014

Les 4 grands axes de travail indiqués par l'Inspection dans le cahier des charges étaient :

- Réfléchir à l'évolution du métier : Continuités / ruptures, importance croissante du numérique.
- Mettre à disposition des ressources numériques utiles à l'accompagnement des élèves en difficulté.
- Renouveler la didactique de l'éducation aux médias et à l'information.
- Contribuer à la formation à l'orientation en collaboration avec le CPE et le COP.

Le bassin de Neuilly a donc organisé les 7 demi-journées obligatoires et optionnelles autour des thèmes suivants :

- Didactique documentaire.
Face aux nouvelles pratiques de recherche et de lecture créées par le numérique, comment renouveler la formation des élèves.
- Quelles ressources numériques choisir, comment inciter et former les élèves à se les approprier, comment les articuler avec un fonds papier.
Visite d'un Centre de ressources : la Cité de la Musique.
- Orientation : mettre en place des actions communes avec les CPE et les COP.

Réunion d'accueil (8-10-2013). Lycée la Folie Saint-James, Neuilly-sur-Seine

Informations diverses et organisation du programme définitif de l'année.

Rappel des priorités nationales et de ce qu'elles impliquent pour notre métier :

- Loi pour la Refondation de l'Ecole de juillet 2013
- Plan *Faire entrer l'Ecole dans l'ère du numérique*
- Parcours d'éducation artistique et culturelle.
BO 19 (09-2-2013)

Objectifs : lier les enseignements et l'Histoire des Arts par une pédagogie de projet
Viser un égal accès à la culture

Ce parcours doit être intégré au projet d'établissement pour concerner **tous** les élèves d'un même établissement au cours de leur scolarité. Il est donc nécessaire d'organiser une réflexion commune en Conseil pédagogique.

Le professeur-documentaliste a toute légitimité pour accompagner les professeurs de disciplines.

M. Cocquebert, IA-IPR en charge du bassin, commente le *Référentiel de compétences des enseignants* paru au BO en juillet 2013.

Parmi les compétences que doivent maîtriser tous les professeurs et personnels d'éducation, il cite particulièrement :

- Prendre en compte la diversité des élèves.
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.
- Coopérer au sein d'une équipe.
- Coopérer avec différents partenaires.

et rappelle également les compétences spécifiques aux professeurs-documentalistes :

- Mettre en œuvre une politique documentaire
- Gérer le centre de ressources
- Ouverture l'établissement sur les environnements éducatif, culturel et professionnel

Albin Gervais, de la « Mission Académique pour le numérique éducatif » précise les missions de ce service, répond à quelques questions des collègues sur E-sidoc et nous informe, notamment, sur la diminution progressive du renouvellement des classes nomades au profit des tablettes.

DIDACTIQUE DOCUMENTAIRE

1. Conférence d'Alexandra Saemmer, maître de conférences, sciences de l'information et de la communication.

Les nouvelles pratiques de lecture induites par le numérique
(12-03-2014). CDDP de Boulogne. Réunion optionnelle.

2. Renouveau de la didactique de l'éducation aux médias.

(27-01-2013). Lycée La Tournelle, La Garenne-Colombes. Réunion obligatoire.

Séance animée par Sylvain Joseph, CLEMI de Versailles.

- Repenser la formation des élèves en fonction de l'évolution des sources.
 - Former à l'autonomie et à la citoyenneté.
 - Expliquer la notion de « source d'information » : source indéniable ou source à vérifier ?
 - Préciser les termes « sources primaire, secondaire, tertiaire ».
 - Définir les différentes sources : agences de presse / attachés de presse / hiérarchie / réseaux d'informateurs / veille personnelle
 - Comprendre la place des réseaux sociaux : rôle publicitaire / tribunes libres / informationnels / lanceurs d'alerte / participatifs / « twitterspéctateur »
 - S'interroger sur le rôle du journaliste et sur celui des « témoins » d'un évènement.
 - Travailler sur le concept de « crowdsourcing ».
 - Démontrer l'absolue nécessité du « factchecking ».
- Nombreux sites pour élaborer des séances pédagogiques.
Cf Hoaxbuster <http://www.hoaxbuster.com/>, Gorafi <http://www.legorafi.fr/>
- Apprendre en cherchant : développe davantage l'autonomie que d'apprendre à chercher.
 - Développer chez l'élève un sens de la stratégie informationnelle.
(*Comment feriez-vous pour trouver ... ?*)
 - Rendre les élèves producteurs d'informations en travaillant les modes d'accès, l'hébergement des données et leur niveau de protection.

Question : Etre un « digital native » signifie-t-il que l'on maîtrise une « digital literacy » ?

RESSOURCES NUMERIQUES

1. Dans le cadre du plan *Faire entrer l'Ecole dans l'ère du numérique*, 5 nouveaux services ont été ouverts à la rentrée 2013. Nous avons décidé de travailler sur l'un d'entre eux : **Eduthèque.fr** pour étudier l'offre. <http://www.edutheque.fr/accueil.html>
(16-05-2014). Collège A. de Vigny, Courbevoie. Réunion optionnelle.

Descriptif donné par le site lui-même :

- Portail réservé aux enseignants, rassemblant des établissements publics à caractère culturel et scientifique français.
- Plus-values pédagogiques par rapport aux sites accessibles à tous les publics : notices scientifiques, espaces personnels, téléchargements.
- Ressources pédagogiques utilisables seulement, en classe et/ou sur ENT
- Accès gratuit mais l'utilisation est soumise aux droits mentionnés sur les sites → les abonnements payants restent payants.
- L'inscription doit se faire avec le mel académique.

Nous avons réparti les sites entre les différents participants à la réunion pour comparer, site par site, l'offre publique à l'offre Eduthèque.

Constat général : l'intérêt semble résider dans le fait qu'Eduthèque soit un portail, donc qu'il rassemble des sources, ce qui permet de gagner un peu de temps, qu'il peut ainsi amener des élèves à utiliser les ressources d'établissements scientifiques auxquels ils ne pensent généralement pas.

Mais, pour l'instant, les sites n'offrent pas plus de ressources par l'intermédiaire d'Eduthèque. Seuls sont possibles, effectivement, les téléchargements, la création d'espaces personnels, utiles pour préparer des séances pédagogiques.

Cf tableau annexe pour comparaisons plus détaillées sur blog du bassin.
<http://blog.crdp-versailles.fr/profsdocbassinneuilly/index.php/>

2. Visite du pôle documentaire de la Cité de la Musique. (08-04-2014)

<http://www.citedelamusique.fr/francais/mediatheque/presentation.aspx>

En 2015, la Cité de la musique rejoindra le grand projet de la Philharmonie de Paris.

Présentation du fonds documentaire par Corinne Brun, bibliothécaire.

<http://mediatheque.cite-musique.fr/masc/>

Le fonds couvre :

- tous les domaines liés aux instruments présents dans les collections du Musée de la musique.
- les métiers de la musique (professionnalisation du musicien).
- la pédagogie.

La politique d'acquisition se fait en fonction de la programmation des concerts et des expositions.

Portail documentaire. A noter :

- Extraits des enregistrements systématiques des programmations.
- *Cité de la musique live* : concerts en intégral (restent disponibles de 3 à 6 mois).
- Dossiers pédagogiques mis en ligne après les expositions.
- Pendant chaque exposition, site dédié consultable en ligne.
- Concerts éducatifs avec analyse rythmique des œuvres.

- Offre pour les établissements scolaires : uniquement des ressources numériques
<http://education.citedelamusique.fr/medias/medias.aspx?instance=EXPLOITATION>
Analyses d'œuvres, animations visuelles et commentaires synchronisés avec enregistrement audio ou vidéo.

- Rubrique *Guide pratique de la musique*.
Apprendre, pratiquer, devenir musicien professionnel.
Formation à la construction de projets.
Environnement juridique.
Médiation culturelle.
Fiches pratiques sur les métiers de la musique.

ORIENTATION : METTRE EN PLACE DES ACTIONS COMMUNES AVEC LES COP ET LES CPE

(27-03-2014). Collège Les Champs-Philippe, La Garenne-Colombes. Réunion obligatoire.

Projection et commentaire de 2 powerpoints :

- Objectifs du Parcours d'information et d'orientation. Comment professeurs-documentalistes, CPE et COP peuvent-ils intervenir dans le cadre de leurs missions respectives ?
- Enjeux de l'orientation.

Ces 2 ppt sont consultables sur le blog du bassin.

Les collègues se répartissent ensuite dans les différents ateliers, pour faire un état des lieux des actions dans les établissements et réfléchir à ce qui pourrait être mis en place.

THEMES DES ATELIERS	ACTIONS REALISEES OU EN COURS	PROJETS
<p><u>Entrée en 6ème :</u> sensibilisation à la construction des parcours</p>	<p><u>Liaison CM2-6è.</u> S'approprier le collège (fonctionnement /se connaître soi-même / identifier les ressources autour de l'orientation) <u>Rencontres 6è /professionnels du collège.</u> <u>Le métier idéal ?</u> Quel parcours au collège pour atteindre ce métier ? Connaissance de ses points forts / faibles</p>	<p>Développer les actions pour ce niveau de classe.</p>
<p><u>Classes de 4ème/3ème :</u> préparer ses choix en mettant en adéquation profil personnel et filières d'orientation</p>	<p>Constat : parfois difficile de combattre les préjugés liés à l'orientation chez parents et élèves. Actions parfois inscrites dans emploi du temps avec PP. 1h/quinzaine. <u>Proposition de stages aux décrocheurs.</u> <u>Présentation de métiers par des parents.</u> <u>Forum des métiers.</u> <u>Liens avec LP</u> pour présenter les filières. <u>Production</u> : livret 4è/3è. <u>Concours internes autour des métiers.</u> <u>Fiches-métiers créées par les élèves.</u></p> <p>Question : évaluation faite par qui ?</p>	<p>Sensibiliser parents et élèves aux problématiques de l'orientation. CPE : Inviter les familles en individuel après repérage sur bulletins. COP : développer compétences sur l'orientation tout au long de la vie. Rencontrer les parents = rôle de médiateurs. Prof.-doc. : recherche et connaissance des métiers. Nécessité d'inscrire ces actions dans le projet d'établissement.</p>
<p><u>Préparation Pass Pro / stages 3ème</u></p> <p><i>Peu de participants à cet atelier</i></p>	<p>Recherche de stage conduite par élève puis, si preuve de refus, recherche par PP. Lettre de motivation travaillée au CDI puis validée par PP. Pass Pro : préparation à l'oral PP /COP/prof.doc. Elèves = membres du jury Rapports de stages corrigés par tout professeur, donc prof.doc. compris « Vrais » jurys : présence d'un parent.</p>	
<p><u>Classe de seconde :</u> sortir de l'indétermination</p>	<p>Nombreux échanges.</p> <p>Accompagnement spécifique pour redoublants.</p>	
<p><u>Classes de 1ère / terminale :</u> orientation active</p>	<p>Beaucoup d'actions en terminale.</p> <p>Rendre les élèves acteurs de leur orientation.</p>	<p>Créer plus de projets en 1^{ère}.</p> <p>En 1^{ère} : travailler sur exigences pédagogiques nécessaires à la réalisation des vœux.</p>
<p><u>Oser la réussite en BTS</u></p>		<p>Organiser réunions professeurs bac pro / professeurs BTS.</p>

Réunion bilan (5-06-2014). Collège Gay-Lussac, Colombes. Réunion obligatoire.

- ❖ Pour prolonger la réflexion autour de la formation à l'orientation, il était intéressant de voir comment exploiter le **webclasseur**.

Peu de collègues l'utilisent dans le bassin, par manque de temps ou par méconnaissance du produit.

Lors des ateliers de la réunion du 27 mars, les 2 collègues du lycée Pasteur de Neuilly avaient néanmoins expliqué qu'elles l'utilisaient pendant des séances pédagogiques.

Maëlle Jalil nous a donc donné quelques pistes.

- Construction de parcours de ressources personnalisés, adaptées au profil des élèves.
- Fiches de recherche dans un espace dédié à une classe, sur lequel chaque élève peut progresser à son rythme.
- Importation de ressources hors ONISEP.
- Autonomie de certains élèves dans la consultation de leur espace personnel en fonction de l'évolution du projet.

Le webclasseur soulève de nombreuses questions de la part des collègues :

- En quoi est-il un plus par rapport au site ONISEP ?
- Les élèves se l'approprient-ils réellement pour l'enrichir pendant leur scolarité ?
- Qui est le gestionnaire des comptes utilisateurs ?
- Comment s'articule-t-il avec un ENT, en particulier ENC 92 ?

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Ile-de-France/Espace-pedagogique/Le-Webclasseur-Orientation>

- ❖ Compte rendu du séminaire *l'Education aux médias et à l'information*, tenu à Marseille, en mai 2014, auquel Mme Houpert a assisté.
Actes mis en ligne en juin.
- ❖ Informations diverses
 - Enquête CDI annuelle.
Nouvelle procédure pour la renseigner.
Contenu modifié. Sujet principal changeant chaque année. (Numérique en 2014)
 - Nouvelle procédure pour l'inscription sur la liste de diffusion du bassin.
 - Création du compte twitter du réseau académique des professeurs-documentalistes.
<https://twitter.com/DocVersailles>
- ❖ **Evaluation de l'année.** (D'après les grilles rendues par les collègues).
 - Conférence d'Alexandra Saemmer
Intervenante passionnante. Intellectuellement enrichissant.
 - Renouvellement de la didactique de l'éducation aux médias
Avis en majorité positifs (2 exceptions). Intervenant dynamique et compétent. Quelques idées pédagogiques à approfondir. Découverte de sites intéressants.
 - Eduthèque
Travail en petit groupe intéressant et efficace.
Outil peu convaincant.
 - Visite de la Cité de la musique
Lieu riche. La visite du musée aurait été appréciée.
 - Education à l'orientation
Temps consacré au travail en ateliers insuffisant.
Echanges d'expériences utiles, à développer.
Présentation théorique jugée parfois inutile ou trop longue.
Selon les cas, il n'y aura pas de suite dans les établissements parce que la COP n'a pas assez d'heures de présence, ou au contraire, certains collègues ont pu mettre en place un projet.
 - Webclasseur
A permis de découvrir un peu plus l'outil mais les collègues n'en voient encore pas trop l'intérêt.